

PRESENTATION

Le BTS Assistance Technique d'Ingénieur (ATI) a pour objectif de former des techniciens supérieurs polyvalents, disposant d'une culture et des compétences techniques étendues ainsi qu'un sens de la communication au service des entreprises.

LES MISSIONS

- Organiser des projets
- Réaliser des études,
- Gérer de la production,
- Participer à la recherche de développement
- Améliorer des solutions techniques ou organisationnelles.

DÉBOUCHES PROFESSIONNELS

Sa polyvalence en fait un diplôme de technicien destiné à intégrer rapidement le marché du travail.

- Assistant ingénieur : des postes d'organisation, de suivi ou de gestion (dans la Production Industrielle, la Mécanique, l'Électronique, l'Électrotechnique, l'Automatisme et l'informatique industrielle).
- Rédacteur technique
- Responsable d'ordonnancement
- Technicien d'essai, en bureau d'étude, en conception industrielle, en maintenance industrielle, en méthode de contrôle, en méthode de préparation.
- Technico-commercial

Domaines d'exercice

Industrie mécanique, Électrique, BTP, Informatique, Chimie, Recherche...

CANDIDATER

Titulaire d'un :

- Bac STI2D
- Bacs Généraux (spécialités scientifiques).
- Bacs Professionnels (nous consulter)
- Étudiant-e pour une réorientation

 Entrez dans l'enseignement supérieur



les dossiers seront sélectionnés par l'équipe pédagogique



BTS ATI

ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGÉNIEUR



CONTACTEZ- NOUS

melanie.salacroup@ac-corse.fr (Proviseur.Adjointe)
lilian.coracin@ac-corse.fr (DDFPT)
valentin.perrone@ac-corse.fr (Réfèrent)
marc.audourd@ac-corse.fr (Réfèrent)
vincent.bruschini@ac-corse.fr (Réfèrent)

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Les titulaires du BTS Assistance Technique d'Ingénieur peuvent exercer un large éventail d'activités dans le domaine des études en organisation de projets ou en recherche-développement:
- **Dans le domaine des études** : ils savent actualiser une documentation, mettre à jour une base de données, rédiger un cahier des charges, concevoir ou modifier une solution technique
- **Organisation de projets** : ils sont à même de préparer les réunions, d'en produire la synthèse et de diffuser l'information
- **Recherche et développement** : ils peuvent assurer la mise en place d'expériences de laboratoire et la réalisation d'essais et de mesures, de rédiger des comptes rendus d'expérimentations et de participer à la veille technologique de l'entreprise.

ACCOMPAGNER VOTRE PROJET PROFESSIONNEL
TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION

LES PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE

Pour valider son diplôme, un stage en entreprise est obligatoire.

- **Formation sous statut scolaire** : 6-8 semaines de stage en milieu professionnel en fin de première année (mi-mai – fin juin)
- **Formation en apprentissage** : Le calendrier d'alternance s'appuie sur les périodes de stage de la formation et sur les vacances scolaires.

LA POURSUITE D'ÉTUDES

- Licences professionnelles : Automatismes, réseaux, qualité, aéronautique
- Classe préparatoire aux grandes écoles ATS (sur dossier ou concours)
- Ecole d'ingénieur (sur dossier)

PROGRAMME DE LA FORMATION ATI

Discipline	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX		
Culture générale et expression	3	3
Langue vivante 1	2	3
Mathématiques	4	3
Sciences Physiques	4	4
Bureautique et outils de communication	2	2
Economie et gestion de l'entreprise	2	2
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL		
Construction mécanique	5	4
Construction électrique	4	3
Automatisme, informatique industrielle	3	3
Etude de système technique	2	4
Organisation industrielle	3	3
Stage en entreprise	6 - 8 semaines	Calendrier
TOTAL	34H	34H
Langue vivante 2 (Facultatif)	2	2

L'EXAMEN

ÉPREUVES	Candidats en Apprentissage			
	Unités	Coef	Forme	Durée
ÉPREUVES GÉNÉRALES				
E1. Culture générale et expression	U1	2	Ponctuelle écrite	3H
E2. Langue vivante 1	U2	2	CCF (2situations)	
E3. Mathématiques	U3	2	CCF (2situations)	
E4. Sciences Physiques	U4	2	Ponctuelle écrite	2H
ÉPREUVES PROFESSIONNELLES				
E.5 Etude des spécifications générales d'un système pluri-technologique	U5	3	Ponctuelle écrite	3H
E.6 Vérification des performances mécaniques et électriques d'un système pluri-technologique	U6	3	Ponctuelle écrite	3H
E.7 Réalisation d'une activité professionnelle en relation avec une entreprise	U7	5	Ponctuelle orale	1H
E.8 Présentation du rapport de stage	U8	3	Ponctuelle orale	0H50
E.9 Mesure et/ou contrôle à caractère industriel	U9	2	Ponctuelle Pratique	1H50
Langue vivantes 2 (Epreuve facultative)	UF1	1	Ponctuelle orale	20 mn
Engagement étudiant (Epreuve facultative)	UF2	1	Ponctuelle orale	20 mn